

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 15 janvier 2025 modifiant l'arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »

NOR : SPOV2502499A

La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu l'arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'annexe IV de l'arrêté du 9 novembre 2024 susvisé est ainsi modifiée :

a) Le tableau est complété par la ligne suivante :

« BC3 « Concevoir, animer et évaluer en sécurité des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball* en fonction des publics visés » - RNCP38917BC03 du TFP(*) Educateur de handball RNCP38917			X Allégement (**) et dispense des 2. et 3.a) de l'épreuve certificative 1 uniquement
---	--	--	---

» ;

a) L'astérisque (*) est complété par la ligne suivante :

« TFP : titre à finalité professionnelle ».

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 15 janvier 2025.

Pour la ministre et par délégation :

La directrice des sports,

F. BOURDAIS